

Plan de confinement thématique

Les mesures décidées par la cellule interministérielle de crise sont déclinées dans un plan complet à retrouver ci-dessous et sur tous les vecteurs de communication des services de l'État.

Quant à la continuité de l'activité économique et professionnelle elle ne sera pas interrompue, de même que la continuité de la vie scolaire.

Toutes les attestations sont à retrouver* (des actualisations se feront rapidement à compter de ce jour) via l'application « tous anticovid » et sur le site guyane.gouv.fr

Couvre feu :

Horaires	Communes
Tous les jours de 19h00 à 5h00 du matin Du samedi 19h00 au lundi 5h00 du matin	Sur tout le territoire

 PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE
Edouard Zephirin
Thereseau

#COVID-19
Modalités au 14/05/2021

Horaires des interdictions de circulation



Sur tout le territoire de la Guyane :

Semaine : du lundi au vendredi de 19h à 5h
Week-end : du samedi 19h au lundi 5h

PCR : Points de Contrôle Routier
Le passage des points de contrôle routier sont possibles, dans les deux sens, **uniquement** sur présentation d'un **motif impérieux**. Des autos-tests seront distribués gratuitement à chaque passage.

Sur la base du postulat :



Continuité de la **vie économique**
et **professionnelle**



Continuité de l'**activité scolaire**

Modalités au : **12/05/2021**



Les déplacements vers les centres de vaccination sont autorisés sur présentation d'**attestation** de ou **justificatif de RDV**.

AGISSONS ENSEMBLE

TESTONS-NOUS
VACCINONS-NOUS

+ info sur [sante.fr](https://sante.guyane.fr)



LES TRANSPORTS

	Actuellement	Du 14 au 30 mai 2021
Transports en commun urbains et inter-urbains (Sauf transports scolaires et marchandises)	<input checked="" type="checkbox"/> Respect des règles de distanciation sociale et du protocole sanitaire	<input checked="" type="checkbox"/> Déplacements sur attestation uniquement, en respectant des distanciations sanitaires.
Avions	<input checked="" type="checkbox"/> Motifs impérieux et port du masque obligatoires	<input checked="" type="checkbox"/> Motifs impérieux + test PCR négatif
Taxis / VTC	<input checked="" type="checkbox"/> Limitation du nombre de passagers et port du masque obligatoire	<input checked="" type="checkbox"/> Déplacements sur attestation uniquement, en respectant des distanciations sanitaires.
Taxicos	<input checked="" type="checkbox"/> Respect des règles de distanciation sociale et du protocole sanitaire	<input checked="" type="checkbox"/> Déplacements sur attestation uniquement, en respectant des distanciations sanitaires.
Pirogues	<input checked="" type="checkbox"/> Respect des règles de distanciation sociale et du protocole sanitaire	<input checked="" type="checkbox"/> Déplacements sur attestation uniquement, en respectant des distanciations sanitaires.

Générer facilement votre **attestation de déplacement** à l'aide de l'application :



**#Tous
AntiCovid**

AGISSONS ENSEMBLE

TESTONS-NOUS
VACCINONS-NOUS

+ info sur [sante.fr](https://sante.guyane.fr)





LES MESURES POLICE ADMINISTRATIVE

	Actuellement	Du 14 au 30 mai 2021
Déplacements	<input checked="" type="checkbox"/> Couvre-feu en vigueur	<input type="checkbox"/> Sauf attestation de déplacement
Restriction de déplacement aux PCR d'Iracoubo et de Régina	<input checked="" type="checkbox"/> Motifs impérieux	<input checked="" type="checkbox"/> Motifs impérieux
Restaurants, bars et ambulants	<input checked="" type="checkbox"/> Ouvert sous protocole sanitaire	<input type="checkbox"/>
Discothèques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vente d'alcool	<input checked="" type="checkbox"/> Horaires restreints	<input checked="" type="checkbox"/> Horaires restreints
Gaz	<input checked="" type="checkbox"/> 1 bouteille vide = 1 bouteille pleine	<input checked="" type="checkbox"/> 1 bouteille vide = 1 bouteille pleine
Consommation, activité commerciale (maximum 1 personne pour 8m ²)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Sauf commerces autorisés 1 adulte par foyer
Quarantaine	<input checked="" type="checkbox"/> Auto isolement de 7 jours à l'arrivée en Guyane	<input checked="" type="checkbox"/> Auto isolement de 7 jours à l'arrivée en Guyane

Seuls les commerces essentiels à l'activité et à la vie quotidienne peuvent rester ouverts.

Liste des commerces autorisés disponible sur le site internet des services de l'État :

Rubrique COVID-19, Information.

www.guyane.gouv.fr



LA VIE SOCIALE

	Actuellement	Du 14 au 30 mai 2021
Cinéma et théâtres	<input checked="" type="checkbox"/> Sous protocole sanitaire	<input type="checkbox"/>
Médiathèques, bibliothèques et musées	<input checked="" type="checkbox"/> Sous protocole sanitaire	<input type="checkbox"/>
Salles de sports, salles des fêtes et polyvalentes	<input checked="" type="checkbox"/> Sous protocole sanitaire	<input type="checkbox"/>
Mariages et cérémonies	<input checked="" type="checkbox"/> Sous protocole sanitaire	<input type="checkbox"/> Sauf démarche civile
Lieux de cultes	<input checked="" type="checkbox"/> Sous protocole sanitaire	<input checked="" type="checkbox"/> Ouverts sans cérémonie
Cérémonies funéraires	<input checked="" type="checkbox"/> Sous protocole sanitaire (-20 personnes)	<input checked="" type="checkbox"/> Sous protocole sanitaire (-20 personnes)
Cimetière	<input checked="" type="checkbox"/> Sous protocole sanitaire	<input checked="" type="checkbox"/> Déplacement avec attestation
Auto-écoles	<input checked="" type="checkbox"/> Sous protocole sanitaire	<input checked="" type="checkbox"/> Sous protocole sanitaire



Les déplacements vers les centres de vaccination sont autorisés sur présentation d'attestation de ou justificatif de RDV.

AGISSONS ENSEMBLE

TESTONS-NOUS
VACCINONS-NOUS

+ info sur sante.fr



**LES ACTIVITÉS
PRIVÉES**

	Actuellement	Du 14 au 30 mai 2021
Forêts	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> -10km du domicile et limité à 1h max.
Parcs et jardins	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> -10km du domicile et limité à 1h max.
Plages, lacs et criques	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> -10km du domicile et limité à 1h max.
Carbets	<input checked="" type="checkbox"/> Nombre limité de personnes	<input type="checkbox"/>
Colonies de vacances, camps, etc.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Rassemblements > de 6 personnes	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisés sur dérogation préfectorale	<input type="checkbox"/>
Évènements > de 5000 personnes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Piscines publiques / privées (hors résidence)	<input checked="" type="checkbox"/> Sous protocole sanitaire	<input type="checkbox"/> Sauf scolaires

Générer facilement
votre **attestation
de déplacement**
à l'aide de
l'application :



**#Tous
AntiCovid**

AGISSONS ENSEMBLE

**TESTONS-NOUS
VACCINONS-NOUS**

+ info sur sante.fr



LE SPORT

	Actuellement	Du 14 au 30 mai 2021
Sport individuel à l'extérieur, vélo inclus (hors sport en eau de mer)	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisé sous réserve de respecter les règles de distanciation sociale	<input checked="" type="checkbox"/> A -10km du domicile et limité à 1h de pratique sportive max.
Sport individuel en eau douce et en mer (Canoé, Kayak à une place,...)	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisé sous réserve de respecter les règles de distanciation sociale	<input checked="" type="checkbox"/> A -10km du domicile et limité à 1h de pratique sportive max.
Sport individuel à l'intérieur (gymnases, piscines)	<input checked="" type="checkbox"/> Sous protocole sanitaire	<input type="checkbox"/>
Sports collectifs et de contact (sauf compétition de haut niveau)	<input checked="" type="checkbox"/> Sous protocole sanitaire	<input type="checkbox"/>
Sports collectifs professionnels	<input checked="" type="checkbox"/> Sous protocole sanitaire	<input type="checkbox"/>

Générer facilement
votre **attestation
de déplacement**
à l'aide de
l'application :



**#Tous
AntiCovid**

AGISSONS ENSEMBLE

**TESTONS-NOUS
VACCINONS-NOUS**

+ info sur sante.fr

